

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE
SEANCE VENDREDI 7 NOVEMBRE 2025**

CONSEILLERS MUNICIPAUX :
EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 13
Procuration : 1
Absente : 1

L'an deux mille vingt-cinq et le 7 novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Samuel SOULIER, Maire de SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE.

Présents : BALMADIER André, BECHETOILLE Xavier, BRUNET Jean-Marie, CHAMPREDON Éric, CONSTANT Sandrine, DOLADILLE Damien, GOEURY Béatrice, PAGES Anne, RODIER Sylvain, SOULIER Anne, SOULIER Samuel, TREBUCHON Géraldine.

Présent par procuration : BEILLA-PANTEL Emilie à CONSTANT Sandrine

Absente : Madame DOMEIZEL Emilie

Secrétaire de séance : Madame CONSTANT Sandrine

7 - OBJET : MOTION DE SOUTIEN AU MOTO CLUB LOZERIEN ET A L'EPREUVE DU TREFLE LOZERIEN

VU

- Le rôle essentiel que joue le tissu associatif dans l'animation, la cohésion et le développement des territoires ruraux ;
- L'importance du **Trèfle Lozérien AMV** comme événement sportif et touristique emblématique du département, reconnu nationalement et internationalement ;
- L'impact économique direct et indirect de cette manifestation, générant des **retombées majeures pour le commerce, l'hôtellerie, la restauration et le tourisme**, contribuant ainsi à la vitalité de nombreuses communes lozériennes ;
- Le **rayonnement de la Lozère** à travers cet événement, véritable vitrine du territoire, de ses paysages, de son savoir-faire et de son hospitalité ;
- Le travail constant et rigoureux du **Moto Club Lozérien**, présidé par M. Philippe Boulet, qui œuvre depuis plus de 35 ans à organiser, baliser, entretenir et rouvrir des chemins ruraux, mobilisant chaque année plusieurs centaines de bénévoles ;
- Les **attaques récurrentes** visant à remettre en cause la légitimité de cet événement, malgré sa parfaite conformité réglementaire, son respect de l'environnement et son engagement dans la concertation avec les acteurs locaux ;
- L'urgence de **soutenir et reconnaître les acteurs associatifs** dans un contexte de complexité administrative croissante, de découragement du bénévolat et de remise en cause de la vie rurale.

CONSIDÉRANT

- Que le **Trèfle Lozérien** constitue un **lien fort entre les habitants et leur territoire**, alliant passion sportive, respect de la nature, valorisation du cadre paysager et attractivité touristique ;
- Que le **Moto Club Lozérien** et ses bénévoles ne se contentent pas d'organiser une épreuve sportive, mais participent activement à **l'entretien, la préservation et la**

réouverture des chemins ruraux, au bénéfice des agriculteurs, randonneurs, chasseurs et usagers de la montagne ;

- Que cette manifestation favorise une **cohabitation harmonieuse entre pratiques sportives, activités agricoles et protection de l'environnement**, démontrant que développement durable et usage raisonnable des espaces naturels peuvent coexister ;
- Que le **Moto Club Lozérien** agit également en faveur de la **formation et de l'accompagnement des jeunes pilotes**, à travers son équipe « Team Lozérien », contribuant à la transmission de valeurs de persévérance, de respect et de dépassement de soi ;
- Que la **remise en cause** de cette épreuve porterait un **coup dur à l'économie locale**, à l'image de la Lozère et au moral du tissu associatif, déjà fragilisé par des contraintes toujours plus lourdes ;
- Que la **défense des libertés rurales et associatives** est une condition essentielle de la vitalité des territoires de montagne et du maintien de leur identité.

AFFIRMONS

- Notre **plein et indéfectible soutien** au **Moto Club Lozérien** et à son président M. Philippe Boulet ;
- Notre **attachement à la pérennité du Trèfle Lozérien**, dans le respect de l'environnement, des réglementations et des réalités du terrain ;
- Notre **refus de la stigmatisation** des sports mécaniques et des associations rurales, qui participent pleinement à la vie sociale, économique et culturelle du département ;
- Notre **solidarité avec les bénévoles**, acteurs passionnés et respectueux du territoire, sans lesquels la Lozère ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui.

SOUTENONS

La proposition de M. Laurent Suau, président du Département de la Lozère, visant à organiser un **Grenelle de l'engagement associatif et rural**, réunissant les élus, les services de l'État, les associations et les citoyens, afin de :

- **Simplifier les démarches administratives** pesant sur les associations ;
- **Sécuriser et encourager l'engagement bénévole** ;
- **Promouvoir les manifestations sportives et culturelles** comme leviers du développement local et du vivre-ensemble.

DEMANDONS

- Que les services de l'État, les collectivités territoriales et les représentants associatifs se réunissent rapidement dans ce cadre ;
- Que les événements sportifs et culturels tels que le **Trèfle Lozérien** soient pleinement reconnus comme **moteurs de vie locale, de transmission et de développement durable** ;
- Que soit réaffirmé le **droit des territoires ruraux à vivre, créer et accueillir**, dans le respect de leur environnement, de leur histoire et de leur identité.

Le Maire,



Samuel SOULIER